

Image not found or type unknown



Fermeture de succession lors d'un conflit familial

Par **chadouillet**, le **23/04/2013** à **00:22**

bonjour. je refuse de signer la succession de mon père depuis 3 ans . nous sommes 4 héritiers, les 3 autres ayant signé. combien de temps puis-je bloquer la succession ?
merci pour vos réponses